

**Faculté de médecine**  
Département de nutrition

Université   
de Montréal

## **GUIDE DE STAGES EN NUTRITION EN SANTÉ PUBLIQUE**

**NUT-3078A / NUT-4076A**

Août 2017

## Table des matières

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>BUT DES STAGES EN NUTRITION EN SANTÉ PUBLIQUE.....</b>	<b>3</b>
<b>DURÉE DES STAGES.....</b>	<b>3</b>
<b>OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU STAGE EN NUTRITION EN SANTÉ PUBLIQUE : (CIEPD, 2013) .....</b>	<b>4</b>
1. Évaluer les problèmes en lien avec les aliments et la nutrition des groupes, des communautés et des populations .....	4
2. Élaborer un plan de santé de la population .....	4
3. Mettre en œuvre un plan de santé de la population .....	4
4. Évaluer et modifier le plan de santé de la population si nécessaire.....	4
5. Contribuer aux efforts de sensibilisation et de promotion liés à la nutrition et à la santé.....	4
6. Contribuer à l'apprentissage des autres personnes.....	4
7. Contribuer de façon productive au travail d'équipe et aux processus collaboratifs .....	4
<b>MILIEUX DE STAGES EN NUTRITION EN SANTÉ PUBLIQUE.....</b>	<b>5</b>
<b>TRAVAUX DE STAGE EN NUTRITION PUBLIQUE .....</b>	<b>5</b>
<b>MODES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES .....</b>	<b>5</b>
<b>Références .....</b>	<b>5</b>

## INTRODUCTION

*« La pratique de la nutrition en santé publique est basée sur les approches populationnelles de la santé et liées à la promotion de la santé (champ de pratique OPDQ). Ce secteur d'activités englobe les quatre fonctions essentielles de santé publique, soit la surveillance et l'évaluation de la santé nutritionnelle et de ses déterminants, la promotion de la saine alimentation, la protection de la santé en matière d'alimentation ainsi que la prévention des maladies liées à la nutrition. » (OPDQ)*

Les nutritionnistes travaillant en nutrition en santé publique ont des responsabilités ou des mandats en lien avec les situations emblématiques suivantes (Guide des compétences professionnelles, OPDQ 2017) :

1. Effectuer la recherche, la surveillance et l'évaluation des besoins des populations et des communautés relativement aux problématiques de santé nutritionnelle.
2. Développer des partenariats, des collaborations (telles que la collaboration intersectorielle et la concertation) et les communautés.
3. Agir sur les processus politiques et contribuer au développement de politiques publiques favorables à la saine alimentation et à la santé à tous les paliers d'intervention (organisationnels, municipaux, régionaux, national et pancanadien).
4. Planifier et développer des interventions et des structures, assurer leur mise en œuvre et leur évaluation.

### **BUT DES STAGES EN NUTRITION EN SANTÉ PUBLIQUE :**

Intégrer à la pratique les connaissances et les habiletés nécessaires au développement des compétences requises pour l'exercice de la profession dans ce champ de pratique.

### **DURÉE DES STAGES :**

L'étudiant devra compléter deux stages obligatoires en nutrition en santé publique dans le cadre de sa formation au baccalauréat en nutrition. Ces deux stages s'intègrent dans un continuum afin de permettre à l'étudiant de développer des compétences lui permettant d'assumer les différentes responsabilités liées à ce champ de pratique. Le premier stage NUT-3078A se déroule à la session d'hiver en 3<sup>e</sup> année d'une durée de 4 semaines (4 crédits) et le deuxième stage NUT-4076A est effectué à la session d'automne en 4<sup>e</sup> année d'une durée de 5 semaines (5 crédits).

# OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU STAGE EN NUTRITION EN SANTÉ PUBLIQUE : (CIEPD, 2013)

- 1. Évaluer les problèmes en lien avec les aliments et la nutrition des groupes, des communautés et des populations :**
  - 1.1 Identifier l'information nécessaire pour évaluer les problèmes liés aux aliments et à la nutrition des groupes, des communautés et des populations.
  - 1.2 Obtenir et interpréter les perspectives des intervenants.
  - 1.3 Obtenir et interpréter les données sur la surveillance et le suivi de la nutrition, et sur l'apport en aliments.
  - 1.4 Obtenir et interpréter les données sur l'état de santé.
  - 1.5 Obtenir et interpréter l'information ayant trait aux déterminants de la santé.
  - 1.6 Obtenir et interpréter l'information sur les systèmes et pratiques alimentaires.
  - 1.7 Identifier les ressources et actifs pertinents pour un groupe, une communauté ou une population.
  - 1.8 Intégrer les résultats issus de l'évaluation afin d'identifier les priorités en matière d'approches axées sur la santé de la population en lien avec les aliments et la nutrition.
  
- 2. Élaborer un plan de santé de la population :**
  - 2.1 Identifier les objectifs de santé de la population en lien avec les aliments et la nutrition.
  - 2.2 Identifier des stratégies appropriées visant à atteindre les objectifs de santé de la population.
  - 2.3 Élaborer des plans d'action relatifs à la santé de la population.
  - 2.4 Identifier les stratégies et les échéanciers pour la surveillance et l'évaluation de l'efficacité d'un plan d'action.
  
- 3. Mettre en œuvre un plan de santé de la population :**
  - 3.1 Contribuer à coordonner et à offrir des activités de santé de la population en lien avec les aliments et la nutrition.
  
- 4. Évaluer et modifier le plan de santé de la population si nécessaire :**
  - 4.1 Contribuer à l'évaluation de l'efficacité des activités de santé de la population pour un groupe, une communauté ou une population.
  - 4.2 Proposer des modifications aux activités de santé de la population en vue d'en accroître l'efficacité.
  
- 5. Contribuer aux efforts de sensibilisation et de promotion liés à la nutrition et à la santé :**
  - 5.1 Identifier les occasions de promotion et de sensibilisation pertinentes au milieu de pratique.
  
- 6. Contribuer à l'apprentissage des autres personnes :**
  - 6.1 Reconnaître les occasions de contribuer à l'apprentissage des autres personnes.
  - 6.2 Mettre au point des ressources d'apprentissage.
  
- 7. Contribuer de façon productive au travail d'équipe et aux processus collaboratifs :**
  - 7.1 Contribuer aux connaissances en diététique en contexte de pratique collaborative.

## MILIEUX DE STAGES EN NUTRITION EN SANTÉ PUBLIQUE

La responsable du programme des stages de formation pratique assure la sélection et la validation des milieux de stages en conformité avec les normes et critères du programme. Par la suite, l'encadrement du stage est assuré par le (la) nutritionniste ou autre intervenant désigné dans le milieu de stage en collaboration avec la coordonnatrice de stage de l'étudiant(e).

Les nutritionnistes en santé publique travaillent à différents paliers d'intervention soit au local, régional, national, fédéral et international. Les milieux de stage où le (la) stagiaire pourra développer les compétences nécessaires afin d'intervenir adéquatement en nutrition publique comprennent les endroits suivants :

- Réseau de la santé et des services sociaux
- Organisations fédérales de santé publique
- Organisations à but non lucratif
- Compagnies privées
- Établissements d'enseignement
- Organisations internationales

## TRAVAUX DE STAGE EN NUTRITION PUBLIQUE

- Mandats de stage : à déterminer selon les besoins du milieu avec la collaboration de la coordonnatrice du stagiaire.
- Outils réflexifs (journal, fiche réflexive, forum de discussion, rapport intégrateur): à remettre au superviseur et à la coordonnatrice, selon les modalités établies. (voir documents sur Studium).
- Rapport de stage : projets réalisés par le (la) stagiaire selon les directives données par la coordonnatrice.

## MODES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Une évaluation formative par écrit a lieu à la mi-parcours du stage. L'objectif de cette évaluation est formatif et permet au stagiaire de se situer en regard de la progression de ses apprentissages. Les forces et les points à améliorer sont identifiés chez le (la) stagiaire et sont discutés en sa présence lors d'une rencontre individuelle. L'évaluation sommative des compétences professionnelles survient à la fin du stage et identifie le développement des compétences selon les critères énoncés dans la fiche d'évaluation.

Consultez le **Guide de stages Généralités** pour les informations concernant les responsabilités, engagements et devoirs de chaque partie, politiques et procédures et l'évaluation des compétences notamment les cotes d'évaluation, l'échelle de notation et les normes de succès.

## Références

Guide des compétences professionnelles, OPDQ, Dépôt légal— Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 28 mars 2017.

CIEPD : Les compétences intégrées pour l'enseignement et la pratique de la diététique, Partenariat pour la formation et la pratique en nutrition, 2013.